

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## SG France PME

ISIN : FR0011678325 – Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) ("le fonds")  
Géré par LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT ("LIAM")

### Objectif et politique d'investissement

Classification : Fonds à formule

Garantie : Fonds non garanti en capital offrant une protection à hauteur de 70,00% de la Valeur Liquidative de Référence\*.

La formule du FCP est construite pour une durée de 6 ans à compter du 07 août 2014 et dépend de l'évolution de l'indice CAC PME Dividend Return (DR) (l'« Indice »).

### MÉCANISME DE REMBOURSEMENT A L'ÉCHÉANCE DE LA FORMULE

L'indice CAC PME Dividend Return (DR) regroupe des sociétés françaises éligibles au PEA PME et sélectionnées pour leur liquidité. Il offre ainsi un accès au marché actions des PME et ETI françaises. Cet indice est calculé en réinvestissant les dividendes détachés par les actions qui le composent et en retranchant un dividende préfixé de 2,50% par an. L'indice CAC PME Dividend Return est rebalancé trimestriellement, en avril, juillet, octobre et janvier.

A l'échéance des 6 ans, la performance de l'indice CAC PME (DR) est observée entre son Niveau final et son Niveau initial. Deux cas peuvent alors se présenter :

- **Cas défavorable :** Si la performance de l'indice CAC PME (DR) est négative, la Valeur Liquidative finale est égale à la Valeur Liquidative de Référence\* diminuée de cette baisse qui est retenue dans la limite minimale de -30,00%, soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut minimum de -5,77% (hors frais liés au cadre d'investissement). L'investisseur subit alors une perte en capital et ne perçoit aucun gain.
- **Cas favorable :** Si la performance de l'indice CAC PME (DR) est positive, la Valeur Liquidative finale est égale à la Valeur Liquidative de Référence\* majorée de cette hausse qui est retenue dans la limite maximale de +60,00%, soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 8,14% (hors frais liés au cadre d'investissement).

### Avantages

- A l'échéance des 6 ans, l'investisseur bénéficie d'une protection à hauteur de 70,00% de la Valeur Liquidative de Référence\*.
- L'investisseur peut bénéficier à l'échéance des 6 ans du potentiel de croissance de l'indice CAC PME (DR), la performance maximum étant plafonnée à +60,00% (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 8,14%\*).

### Inconvénients

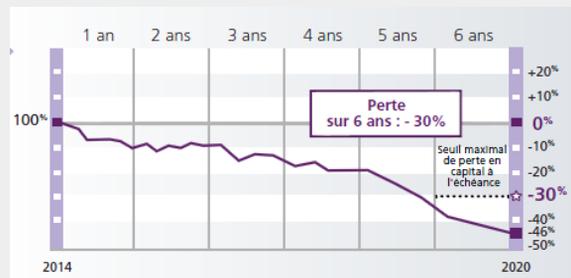
- Le capital n'est pas garanti. A l'échéance de la formule, si la performance de l'indice CAC PME (DR) est en baisse, l'investisseur subit une perte en capital pouvant atteindre 30,00% de la Valeur Liquidative de Référence. En cas de rachat de ses parts avant l'échéance, l'investisseur peut également subir une perte en capital. Les différents scénarios présentés dans ce DICI permettent d'illustrer le rendement du produit selon les évolutions de l'indice CAC PME (DR).
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice CAC PME (DR) du fait du mécanisme de plafonnement des gains à hauteur de +60,00% à l'échéance des 6 ans (Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 8,14%\*).
- L'indice CAC PME (DR) est calculé en réinvestissant les dividendes détachés par les actions qui le composent et en retranchant un dividende préfixé de 2,50% par an.
- Seuls les investisseurs ayant souscrit jusqu'à la Valeur Liquidative du 07 août 2014 (inclusive) et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance du FCP bénéficient de la formule du produit. En cas de rachat de ses parts avant l'échéance, l'investisseur peut subir une perte en capital.
- La Valeur Liquidative pourrait être réduite en cas de survenance de l'un des événements prévus aux rubriques "Risques liés aux évolutions réglementaires", "Stratégie d'Investissement - Actifs de hors bilan (instruments dérivés)" et "Modalités de la Garantie" du prospectus complet, le montant correspondant à cette baisse de la Valeur Liquidative ne serait alors pas couvert par le Garant à l'échéance du FCP et l'investisseur supporterait cette diminution de Valeur Liquidative.

## Illustrations du mécanisme

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. Ces scénarios ne sont pas nécessairement aussi probables les uns que les autres.

### Scénario défavorable : remboursement à l'échéance avec une perte en capital limitée à -30,00%

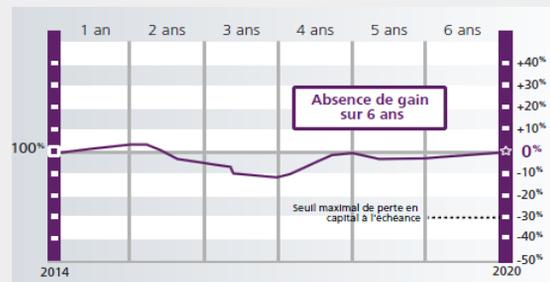
- A l'échéance des 6 ans, la performance de l'indice CAC PME (DR) est en baisse de 46,00%.
- L'investisseur subit alors une perte en capital de 30,00%\* (Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de -5,77%) car le placement bénéficie d'une protection en capital à l'échéance à hauteur de 70,00%.



- La performance de l'indice CAC PME (DR) est égale à -46,00% à l'échéance des 6 ans.
- La Valeur Liquidative finale subit alors une perte de 30,00%\*.

### Scénario médian : remboursement à l'échéance sans gain en capital

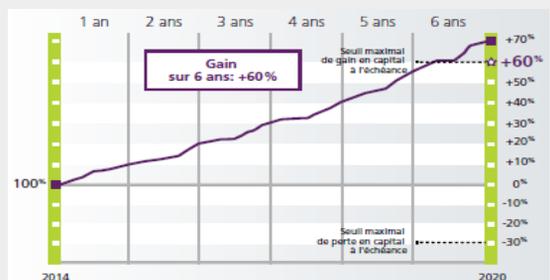
- A l'échéance des 6 ans, la performance de l'indice CAC PME (DR) est nulle.
- La Valeur Liquidative finale est alors égale à la Valeur Liquidative de Référence\*, l'investisseur ne perçoit aucun gain (Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 0,00%).



- La performance de l'indice CAC PME (DR) est nulle à l'échéance des 6 ans.
- La Valeur Liquidative finale est alors égale à la Valeur Liquidative de Référence\*.

### Scénario favorable : remboursement à l'échéance avec un gain en capital

- A l'échéance des 6 ans, la performance de l'indice CAC PME (DR) est positive, égale à +70,00% dans cet exemple.
- La Valeur Liquidative finale est alors égale à la Valeur Liquidative de Référence augmentée d'un gain de 60,00%, soit 160,00%\* (Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 8,14%) **du fait du mécanisme de plafonnement des gains.**



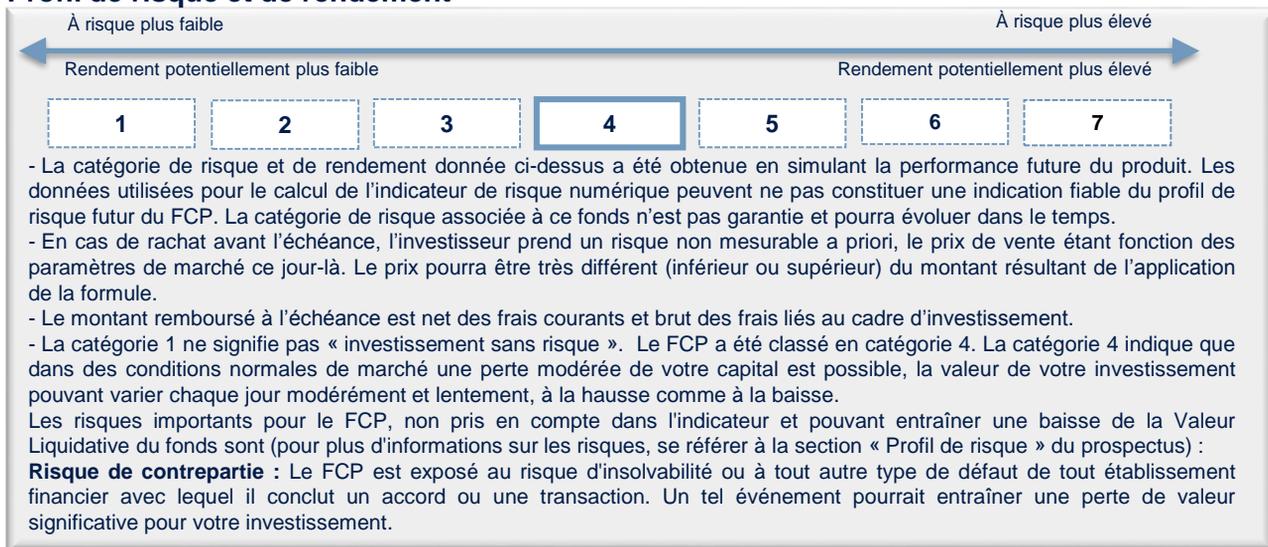
- La performance de l'indice CAC PME (DR) est égale à 70,00% à l'échéance des 6 ans.
- La Valeur Liquidative finale est alors égale à la Valeur Liquidative de Référence augmentée d'un gain de 60,00%, soit 160,00%\*.

## Autres informations

- Pour plus de précisions sur la formule et notamment sur les modalités de calcul des performances lors des constatations du Niveau initial et du Niveau Final de l'indice CAC PME (DR), veuillez vous reporter au Prospectus du FCP (paragraphe « Description de la formule »).
- Les instruments financiers utilisés sont des actions et/ou titres de créances et/ou instruments du marché monétaire et/ou OPCVM et/ou FIA et des swaps de performance échangeant la performance de ces actifs contre la performance de la formule. Les instruments financiers éligibles au PEA PME représenteront au minimum 75% de l'actif du FCP.
- En investissant dans SG France PME, votre horizon de placement est de 6 ans. La formule bénéficie aux investisseurs conservant leurs parts jusqu'à l'échéance (07/08/2020).

- Entre le 21 février 2014 et le 07 août 2014, la Valeur Liquidative du Fonds évoluera selon un taux proche du marché monétaire, pour atteindre la Valeur Liquidative de Référence (VLR) qui sera égale à 100 EUR le 07 août 2014.
- La Valeur Liquidative du fonds est quotidienne et les ordres de souscriptions et de rachats sont reçus et centralisés chaque jour ouvré au plus tard à 13h00 (heure de Paris). Ils seront exécutés sur la base de la Valeur Liquidative du jour qui sera calculée le jour ouvré suivant (ou si ce jour n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré suivant). Le fonds sera fermé à toute souscription après le 07 août 2014 (13h00).
- Le montant minimum de souscription (hors droits d'entrée) est de 10 parts.

## Profil de risque et de rendement



## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. **Le montant remboursé à l'échéance est net des frais courants (tel que présenté dans ce Document d'Information Clé pour l'Investisseur) et brut des frais d'entrée liés au cadre d'investissement.** Pour tout renseignement concernant les frais, merci de se référer au paragraphe approprié du prospectus détaillé, disponible sur [www.lyxorfunds.com](http://www.lyxorfunds.com)

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	1% non acquis au FCP*
Frais de sortie :	Aucun
*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés sur le fonds sur une année	
Frais courants :	2,30% **
** Ce pourcentage est calculé d'après les dépenses effectuées pour l'exercice clos en juin 2018 TTC (le cas échéant) et peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend ni les commissions de performance ni les frais de transactions, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de gestion collective.	
Frais prélevés sur le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance :	Néant

## Informations pratiques

**Dépositaire** : Société Générale

D'autres informations pratiques concernant le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuels et les documents semestriels, sont disponibles en français ou en anglais, gratuitement auprès du service clients de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tours Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.

**Informations supplémentaires** : Pour toute demande d'informations supplémentaires concernant le Fonds, notamment la valeur liquidative et autres informations concernant les catégories de parts (le cas échéant), merci de contacter la société de gestion par email à l'adresse suivante : [client-services@lyxor.com](mailto:client-services@lyxor.com).

**Fiscalité** : la législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller habituel.

La responsabilité de Lyxor International Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles à l'adresse [www.lyxor.com](http://www.lyxor.com) ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La société de gestion Lyxor International Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 19 février 2020.